

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (Articles 27 et 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et de l'article 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 relatifs aux marchés publics)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de la Farlède

Correspondant : Monsieur le Maire

Hôtel de ville

140, Place de la liberté-BP25

83210 La Farlède

Tel : 04 94 27 85 85

Fax : 04 94 27 85 70

Objet du marché : PROCEDURES D'AUTORISATION ET DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) DU FORAGE DES FOURNIERS DESTINE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Type de marché: Prestations intellectuelles

Type de procédure : Procédure adaptée

Quantité ou étendue globale : La présente consultation ne comporte pas de lot et donne lieu à un marché passé sous la forme d'un marché à prix mixtes.

Il est composé d'une Tranche Ferme et de deux Tranches Conditionnelles.

Les conditions d'affermissement des tranches conditionnelles sont définies à l'article 1.2.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Pour la partie à prix unitaire, le montant des prestations est susceptible de varier dans les limites suivantes :

Sans montant minimum

Montant maximum : 20 000 € HT

Refus de Variantes

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les dépenses seront imputées au budget d'investissement (service des eaux).

Paiement par mandat administratif.

Le paiement des sommes dues interviendra sur présentation d'une facture, selon les modalités et délais définis au CCAP.

Les modalités de financement du marché sont définies au CCAP et s'exécutent conformément aux prescriptions des articles 59 à 61 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et 115 à 131 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il pourra être prévu le versement d'une avance, sauf en cas de renoncement de la part du titulaire.

Il n'est pas prévu d'appliquer une retenue de garantie.

Forme juridique Le candidat est soit un opérateur économique unique pouvant exécuter toutes les prestations, soit un groupement d'opérateurs économiques solidaires ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre (50 %)
- Prix des prestations (50 %)

L'acheteur public se réserve le droit de négocier avec les opérateurs économiques ayant remis une offre pertinente.

Les sous critères sont précisés dans le règlement de la consultation du dossier de consultation des opérateurs économiques.

Date limite de réception des offres : Le 16/02/2018 à 12h dernier délai

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 02-2018

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des opérateurs économiques peut être obtenu ou demandé :

Mairie de la Farlède

Hôtel de ville

140, place de la liberté- BP25

83210 La Farlède

Tel : 04 94 27 85 88

Mail : marches@lafarlede.fr

Consultable et/ou téléchargeable en ligne sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur : **www.marches-securises.fr**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine – 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffé du tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine – 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 22/01/2018